

## Semaine de la presse et de liberté d'expression

### La liberté d'expression et ses limites, les cas d'internet :

On va tous sur internet, pour des recherches, pour jouer ou pour aller sur les réseaux sociaux. On connaît les côtés positifs de internet maison en sais peut du côté néfaste. Nous allons vous dévoiler un site internet pour se protéger, les gestes à faire pour se protéger, comment savoir quels sont les personnes qui ne sont pas vos amis sur les réseaux sociaux, et les droits sur internet.



ATICEDDEC80

Nous allons vous présenter « internet sans crainte », c'est un site internet protégé par l'Agence Numérique et soutenu par l'Union Européenne. Ce site internet éducatif montre tout ce qu'il faut savoir sur internet .

Voici une reconstitution d'usurpation (personne qui se fait passer pour une autre).

Vinz est au téléphone quand il remarque que Fleur s'est connectée et lui envoie un message « Salut ça va ? Vinz lui répond « Salut ». Fleur lui renvoie un message pour lui dire qu'elle voudrait le voir. Vinz répond « ta pas une webcam », Fleur lui répond « non, on a qu'à se voir au parc », Vinz répond « oui ». Fleur répond « pour se reconnaître on prendra tous les deux une fleur blanche ». Vinz par au parc avec une fleur blanche, quand il remarque une jeune fille avec un fleur blanche a dans les cheveux, mais ce n'est pas elle, alors il remarque une silhouette avec des longs cheveux tenaient dans ses mains une fleurs blanche, mais c'était un homme, puis un chien arrive avec un fleur dans la bouche. C'est alors qu'un homme bizarre s'avance vers Vinz et lui dit « tu ne me reconnais pas, c'est moi Fleur ! ».



On ne sait jamais qui se cache réellement derrière l'écran.

<http://www.cranemou.com/wpcontent/uploads/2013/03/26717.jpgh>

#### Les droit sur Internet.

Sur Internet, il y a des lois sur ce qu'on peut faire et sur ce qu'on ne peut pas faire.

- Sur internet on ne peut pas poster des vidéos sans l'accord de la personne, s'il le fait tu as le droit de lui dire de retirer la photo.

- Sur internet si quelque chose de dégoûtant arrive sur une de tes pages, tu peux le signaler sur : [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net) et il y a aussi un numéro vert.

- Sur internet, il est illégal de télécharger des films, des musiques, des livres numériques.

- Sur les réseaux sociaux on peut exprimer librement son opinion, tant qu'il reste correct.

- Le harcèlement est interdit et sur les réseaux sociaux, c'est du cyberharcèlement.

- Sur les jeux, il faut souvent il faut donner des informations personnelles mais tu n'es pas obligé d'en donner de trop personnelle comme : ta santé, ta religion, ta famille... Mais aussi en France tu peux changer des infos voir même les supprimer.

- Si tu te fais passer pour quelqu'un d'autre sur internet, c'est de l'usurpation et c'est puni par la loi.

- Sur internet des applications te permettent de cacher ton identité ou d'envoyer des messages à des personnes en qui tu as confiance.

- Il est interdit de répandre des rumeurs sur internet.



Stocksignes

Pour éviter de se faire avoir : Vinz aurait du insister pour se voir sur la webcam, il devait au moins savoir un minimum sur : son âge, la couleur de ses cheveux, si elle a des frères et sœurs. Il pouvait demander si un de ses parents pouvait l'accompagner.